



20 ANS D'AGRICA ÉPARGNE :  
UN ENGAGEMENT DURABLE  
CONSTAMMENT RENOUVELÉ  
ET UNE VISION D'AVENIR

Cher lecteur,

L'année 2024 marque un jalon important pour Agrica Épargne, puisque nous célébrons notre 20<sup>e</sup> anniversaire. Cette étape est l'occasion de réfléchir sur le chemin parcouru et de réaffirmer notre engagement pour l'avenir.

Créée en septembre 2004 sous l'impulsion du Groupe AGRICA, notre société est née de la volonté de développer une expertise de proximité en épargne salariale, en épargne retraite et en gestion d'actifs. Très tôt, nous avons su offrir des solutions adaptées au monde agricole, répondant aux besoins spécifiques des salariés et dirigeants de ce secteur. Bien que notre offre s'étende aujourd'hui au-delà du monde agricole, nous restons fidèles à nos valeurs et à notre mission initiale.

Au fil des deux dernières décennies, nos équipes se sont étoffées tout en préservant une taille humaine. Passant de deux collaborateurs à 14 experts passionnés et dynamiques aujourd'hui, notre équipe porte au quotidien nos valeurs et notre savoir-faire. Grâce à cette cohésion, Agrica Épargne a su relever de nombreux défis et surmonter les crises récentes, tout en restant agile et réactive aux évolutions du marché. Nous gérons désormais un portefeuille d'actifs de 3 milliards d'euros, répartis entre des fonds dédiés pour le Groupe AGRICA ou encore l'Alliance professionnelle Retraite et notre gamme de fonds épargne salariale et retraite.

L'investissement responsable fait partie intégrante de notre ADN depuis nos débuts. Notre engagement a été reconnu dès 2009 par l'obtention du prix de l'investisseur responsable, récompensant notre méthodologie innovante développée en collaboration avec l'agence de notation Vigeo. Cette distinction reflète notre volonté de donner du sens à l'épargne de nos clients, en intégrant des critères ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) dans nos stratégies d'investissement.

Nous n'avons jamais cessé d'innover dans ce domaine, en adaptant nos offres aux évolutions réglementaires et sociétales, tout en anticipant les tendances à venir. Aujourd'hui, notre gamme inclut des fonds de partage qui concilient performance financière et impact sociétal positif, répondant ainsi aux attentes croissantes des épargnants en matière d'investissements responsables, mais aussi des dispositifs innovants de partage de la valeur comme notamment l'actionnariat salarié.

Forte de cette expérience, Agrica Épargne continuera dans les années à venir d'accompagner ses clients avec ambition et confiance. Nos expertises financières seront plus que jamais mobilisées afin d'offrir une gamme de solutions personnalisées, innovantes et responsables, visant à satisfaire les besoins de sens, la recherche de performance, et à répondre aux grands enjeux de notre société comme aux attentes de nos clients.

Nous tenons à remercier notre groupe, nos actionnaires, nos administrateurs, nos clients, nos partenaires et nos collaborateurs pour leur confiance et leur engagement au cours de ces deux décennies. C'est ensemble que nous continuerons à construire un avenir durable et prospère.

Patrick Leroy  
Directeur Général Délégué  
Agrica Épargne

## LE POINT SUR LA SITUATION

### ■ L'ÉCONOMIE MONDIALE À LA CROISÉE DES CHEMINS : UNE INFLATION MAÎTRISÉE MAIS UNE TRAJECTOIRE DE CROISSANCE PLUS INCERTAINE

**Une page importante semble se tourner pour l'économie mondiale : celle d'une inflation galopante. Après deux années de lutte acharnée contre la hausse des prix, l'attention se porte désormais sur une croissance économique qui montre des signes de fragilité.**

Le spectre de l'inflation, qui hantait les économies développées, bat enfin en retraite. La zone euro affiche une inflation de 2,2 % sur un an glissant<sup>1</sup>, tandis qu'aux États-Unis, elle se stabilise à 2,5 %. Ces chiffres, au plus bas depuis 2021, frôlent l'objectif de 2 % fixé par les banques centrales. Les politiques monétaires restrictives menées de concert dans les deux zones économiques ont joué un rôle déterminant dans ce processus désinflationniste. Plus récemment, la décreue des prix des matières premières a accéléré cette tendance, à commencer par le pétrole dont le prix du baril s'est replié de 18 % durant les douze derniers mois<sup>2</sup>.

Ce tableau encourageant est toutefois assombri par des inquiétudes grandissantes sur la vitalité de l'économie réelle. Mi-septembre, le président de la Réserve fédérale américaine a posé un geste fort, en abaissant les taux directeurs d'un demi-point de pourcentage, un choix historiquement élevé, alors que le marché de l'emploi, jusqu'ici très robuste aux États-Unis, montrait des signes de fébrilité. Si le taux de chômage reste faible, à 4,2 % en août dernier, la rapidité de sa progression est un motif de vigilance (+0,8 points de pourcentage entre juillet 2023 et juillet 2024)<sup>2</sup>. En parallèle, l'activité industrielle présente de faibles statistiques, et ce, depuis de nombreux mois. Malgré ces éléments à surveiller, les salaires réels restent en hausse et continuent de stimuler la consommation des ménages, véritable locomotive de la croissance américaine. Pour l'instant, le scénario d'un atterrissage en douceur de l'économie reste le plus probable.

La zone euro navigue en eaux troubles, entre désinflation et croissance anémique. La dynamique des prix poursuit sa décélération, mais l'élan économique reste faible. L'industrie, pilier traditionnel de l'économie allemande, peine à retrouver son souffle. Le secteur des services, quant à lui, affiche une bonne vigueur, en particulier dans les pays méditerranéens qui se distinguent par une dynamique inattendue. La progression des salaires réels, à l'instar des États-Unis, mais aussi le niveau d'épargne élevé, laissent entrevoir une potentielle embellie dans les prochains mois.

Jadis moteur de la croissance mondiale, l'activité économique chinoise s'enlise, alimentant un pessimisme palpable chez les ménages dont la consommation intérieure est atone. La crise immobilière, véritable épée de Damoclès, continue de planer sur l'économie. Cependant, les très récentes annonces de mesures de soutien monétaire, budgétaire, ainsi qu'aux marchés actions et immobiliers pourraient marquer un changement de cap essentiel, et permettre de relancer la croissance domestique.

Malgré ces défis, l'économie mondiale fait preuve de résilience. La robustesse du secteur des services compense en partie les difficultés de l'industrie, tandis que les disparités régionales ouvrent des opportunités de croissance hétérogènes.

<sup>1</sup> Eurostat.fr

<sup>2</sup> Tradingeconomics.com



■ MARCHÉS ACTIONS ET OBLIGATAIRE, ENTRE PRUDENCE TACTIQUE ET OPTIMISME POUR 2025

3 QUESTIONS À : **Emmanuelle FERREIRA & Yann CARRE**

Un équilibre entre vigilance à court terme et vision à long terme, Emmanuelle Ferreira, Directrice Générale Adjointe et Yann Carré, Responsable Multigestion chez Agricale Épargne, nous expliquent leurs décisions d'investissement dans l'environnement économique et géopolitique actuel.

**Quelle est votre vision des marchés actions d'ici la fin de l'année et pour 2025 ?**

À court terme, la prudence s'impose face à des marchés actions qui ont affiché de solides performances depuis le début de l'année. Des épisodes de volatilité, similaires à celui observé début août, pourraient se reproduire, notamment à l'approche des élections américaines qui focalisent l'attention des investisseurs et interrogent quant à l'évolution des politiques commerciales et budgétaires.

Malgré ces incertitudes, notre stratégie reste axée sur l'identification d'opportunités d'achat lors de potentielles corrections. Nous maintenons le cap sur des secteurs porteurs à croissance séculaire : la technologie, la santé, la transition énergétique et le luxe demeurent au cœur de notre approche sectorielle.

Pour 2025, les perspectives s'annoncent plus encourageantes. Nous anticipons une croissance positive des bénéfices par action, tant en zone euro qu'aux États-Unis. Les valorisations en Europe conservent leur attrait, tandis que la perspective de baisses de taux devrait soutenir les marchés actions.

**Quelles sont vos convictions pour le secteur du luxe au regard notamment du ralentissement de la demande chinoise ?**

Notre stratégie est focalisée sur le long terme et les valeurs ultra-premium. En stock-picking, nous privilégions des acteurs comme Hermès, LVMH et Ferrari, dont la résilience face aux ralentissements conjoncturels n'est plus à démontrer. Contrairement aux marques de luxe « aspirationnelles », ces leaders bénéficient d'un positionnement unique et d'une force de marque incontestable. L'exemple de Ferrari illustre la pertinence de cette approche sélective : le titre affiche une performance remarquable avec une hausse de plus de 38% depuis le début de l'année (au 30/09/2024).

**Comment appréhendez-vous le marché obligataire dans ce contexte économique ?**

Les rendements obligataires souverains ont enregistré une détente marquée au cours de l'été. Le scénario d'un atterrissage en douceur de l'économie, ainsi que les attentes de nouvelles baisses de taux par les principales banques centrales, semblent désormais bien intégrés par le marché obligataire, dont la volatilité tend progressivement à se normaliser après plusieurs années de turbulences. Cependant, le niveau d'endettement de certains États, en particulier celui de la France, reste un facteur de risque à surveiller, comme en atteste la hausse de la prime de risque de la dette française.

Dans ce contexte, nous maintenons une allocation significative en obligations souveraines tout en conservant des positions dans les obligations d'entreprises de haute qualité, les obligations convertibles et les stratégies de performance absolue. Cela nous permet de diversifier nos allocations tout en recherchant un supplément de rendement à long terme.

ACCALMIE SUR LE FRONT DE L'INFLATION



\*Chiffre septembre, variation sur un an glissant \*\*Chiffre septembre 2024

CÔTÉ ÉPARGNE SALARIALE

■ ÉPARGNE SALARIALE : UN PORTEFEUILLE MINISTÉRIEL POUR UN ENJEU NATIONAL

La nomination de Marie-Agnès Poussier-Winsback en tant que ministre déléguée chargée de l'Économie sociale et solidaire, de l'Intéressement et de la Participation marque un tournant historique pour l'épargne salariale en France. Pour la première fois, ces dispositifs de partage de la valeur bénéficient d'un portefeuille ministériel dédié, soulignant leur importance croissante au plus haut niveau de l'État.

**Une reconnaissance croissante au niveau politique**

Cette avancée témoigne de la place prépondérante qu'occupe désormais l'épargne salariale dans les débats publics et privés. Elle s'inscrit notamment dans le prolongement de la loi Pacte et des récentes initiatives législatives visant à promouvoir une économie plus inclusive et durable. « Il s'agit d'un signal politique fort qui reflète l'importance croissante de l'épargne salariale dans les stratégies de rémunération et de motivation des entreprises, ainsi que plus largement dans les discussions autour du pouvoir d'achat et de la cohésion sociale », analyse Patrick Leroy, Directeur Général Délégué chez Agricale Épargne.

Florence Bihour-Frezal, Directrice de la Stratégie ESG chez Agricale Épargne, ajoute : « Créer un ministère dédié à ces sujets prouve que les questions d'épargne salariale font consensus et ont de la valeur. Le cadre politique vise également à

encourager une épargne responsable, en phase avec les défis climatiques et sociaux, offrant aux salariés et aux dirigeants des outils d'investissement alliant performance et durabilité. »

**Un levier pour le pouvoir d'achat et la gestion d'entreprise**

L'épargne salariale, qu'il s'agisse de primes d'intéressement ou de participation, joue un double rôle : elle bonifie la rémunération, améliorant ainsi le pouvoir d'achat, tout en favorisant l'épargne à long terme des employés et des dirigeants. Les bénéficiaires ont la liberté de percevoir immédiatement ces sommes ou de les investir dans un plan d'épargne salariale, offrant une flexibilité appréciable pour concilier besoins immédiats et projets d'avenir. « C'est un des rares dispositifs où le dirigeant et ses salariés sont mis sur un pied d'égalité, puisqu'ils bénéficient des mêmes avantages », souligne le Directeur Général. Ce mécanisme contribue non seulement à la fidélisation des talents, mais aussi à renforcer la cohésion et la motivation au sein de l'entreprise.

Autre composante de l'épargne salariale, l'actionnariat salarié permet aux salariés d'investir dans leur entreprise, créant un lien direct entre leur implication quotidienne et les performances financières de celle-ci. Les sociétés sécurisent leur base actionnariale et encouragent un alignement d'intérêts entre dirigeants et collaborateurs.

Bien que ces dispositifs puissent parfois paraître complexes, leur mise en place est en réalité aisée pour les entreprises, particulièrement lorsqu'elles bénéficient d'un accompagnement adapté. Le travail de la ministre déléguée devrait contribuer à démystifier et populariser l'épargne salariale et l'actionnariat salarié, facilitant leur accessibilité à un plus grand nombre d'entreprises et de salariés.

■ ILS L'ONT DIT

**Nous devons rester vigilants car nous sommes dans un monde mouvementé. Nous pensons que l'inflation a été vaincue et que les banques centrales ont été couronnées de succès mais il faut rester attentifs.**

Kristalina Georgieva, directrice générale du FMI, 1<sup>er</sup> octobre 2024

Les opinions exprimées concernant les tendances du marché et de l'économie sont celles d'Agricale Épargne et sont susceptibles d'être modifiées à tout moment en fonction des conditions du marché et d'autres conditions, et rien ne garantit que les pays, les marchés ou les secteurs se comporteront comme prévu. Ces opinions ne doivent pas être considérées comme des conseils d'investissement, une recommandation de titres ou une indication de négociation pour tout produit d'Agricale Épargne. Le présent document ne revêt aucun caractère contractuel.

La teneur du présent document repose sur des informations obtenues auprès de sources considérées comme fiables mais non contrôlées de manière indépendante. Bien que ces informations aient été préparées de bonne foi, aucune déclaration ni garantie, expresse ou tacite concernant leur exactitude ou leur exhaustivité, n'est ou ne sera faite et aucune responsabilité n'est ou ne sera acceptée par Agricale Épargne.

Avant toute décision d'investissement, il appartient à l'investisseur de s'assurer que le ou les supports considérés correspondent à sa situation financière, à ses objectifs d'investissement, à sa sensibilité au risque, ainsi qu'à la réglementation dont il relève.

Avant d'investir, l'investisseur doit impérativement et attentivement prendre connaissance de la documentation réglementaire associée au support d'investissement. Les documents d'information réglementaire des fonds gérés par Agricale Épargne, Document d'Informations Clés (DIC) et prospectus, sont disponibles sur demande ou sur [www.agricalepargne.com](http://www.agricalepargne.com). Les performances passées ne constituent pas une garantie ou une indication des résultats futurs.